

COMMUNIQUE DE PRESSE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CLUB MÉDITERRANÉE

Paris le 2 juin 2014,

Le conseil d'administration s'est réuni les 28 mai et 2 juin 2014 à la suite de la réception d'une marque d'intérêt de la part d'Investindustrial Development SA (« Investindustrial »), aux termes de laquelle cette société indique avoir décidé d'engager les moyens nécessaires au lancement d'une éventuelle offre publique d'acquisition sur les titres Club Méditerranée.

Cette marque d'intérêt s'inscrit dans le cadre du communiqué de presse publié par Investindustrial le 26 mai 2014 et de l'avis publié par l'Autorité des Marchés Financiers le 27 mai 2014.

Le conseil d'administration, hors la présence des administrateurs conflictés par l'offre publique d'achat initiée par Gaillon Invest, a décidé, conformément à la réglementation applicable, de donner aux conseils d'Investindustrial accès à la salle d'informations (« data room ») qui avait été mise à la disposition d'Ardian et Fosun. Les informations sont en cours de mise à jour et seront mises à disposition dans le respect du principe d'égalité des compétiteurs.

Le conseil d'administration a précisé que cette décision ne valait pas avis sur un éventuel projet d'offre qui pourrait être déposé par Investindustrial. Un tel avis ne pourrait être formulé qu'après analyse de l'éventuel projet au regard de son intérêt pour la société, ses actionnaires et ses salariés, du prix de l'offre (qui n'est pas connu à ce jour) et des autres composantes du dit projet, notamment la stratégie envisagée pour Club Méditerranée et les moyens mis à sa disposition pour la mettre en œuvre.

Le conseil d'administration a également décidé, hors la présence des administrateurs conflictés, de confier au comité ad hoc qui avait été constitué en mai 2013 pour suivre les travaux de l'expert indépendant désigné dans le cadre de l'offre publique d'achat initiée par Gaillon Invest, la mission de s'assurer du respect du principe d'égalité des initiateurs et des potentiels initiateurs lors de l'organisation par la Société de l'accès à la data room mise à jour. Il est rappelé que ce comité ad hoc est présidé par Monsieur Georges Pauget (vice-président du conseil d'administration) et composé de Madame Anne-Claire Taittinger, Monsieur Alain Dinin, Monsieur Amine Benhalima, représentant de CMVT International, et Monsieur Pascal Lebard.

Contacts

Presse : Caroline Bruel tél : 01 53 35 31 29
caroline.bruel@clubmed.com

Analystes : Pernette Rivain tél : 01 53 35 30 75
pernette.rivain@clubmed.com